



Retrait carte pour utilisation abusive

Par **kats**, le **18/05/2015** à **11:40**

Bonjour à tous,

j'ai une question sur l'utilisation de la carte Visa car ma compagne a fait (sans que je le sache) des retraits et achats avec la carte du compte joint. Ce que je ne comprends pas c'est que le compte était à chaque fois à découvert pour des gros montant (-2100 euros) et que les achats et retraits sont quand même passé sans que la banque ne bloque aucune transaction. Je tiens à préciser que le découvert autorisé est de 0 euro.

J'ai voulu demandé des explications et ils m'ont répondu que la carte Visa ne demandait pas d'autorisation lors des retraits et que le tort venait des utilisateurs de la carte.

Y'a t'il possibilité de contester le fait que la carte n'est pas été mise en utilisation abusive? Existe t il une association qui peut me défendre.